



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

DEL-2014-134

Numéro de la délibération : 2014/134

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 01/12/2014

Date de convocation du conseil : 25/11/2014

Date d'affichage de la convocation : 25/11/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par Mme Laurence LORANS, M. Hervé JESTIN par M. Michel JARNIGON, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

Rapport de Laurence KERSUZAN

La programmation du festival jeune public *Gamineries*... pour l'année 2015 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

- lundi 2/02 : Le Village des petites boucles, Armada Production – 1 650 € les 2 séances
- lundi 2/02 : Roméo + Juliette = AESD, Scopitone et Cie – 2 200 € les 2 séances
- mardi 3/02 : Enfablées, le monde merveilleux des fables de La Fontaine, Carabistouilles et Cie – 1 800 € - une séance
- mardi 3/02 : Sur le Banc, Cie Girouette – 1 400 € – 1 séance
- mercredi 4/02 : Gaston, Cie Fatras – 2 400 € - 1 séance
- jeudi 5/02 : Légum'sec, Héliotrope théâtre – 1 300 € - 2 séances
- jeudi 5/02 : Spectacle de magie, Cie Santini – 1 600 € les 2 séances
- vendredi 6/02 : Les Weepers Circus, Emma Tour - 2 850 € - 1 séance
- samedi 7/02 : Médieval, Cie Via Cane – 2 300 € - 1 séance
- dimanche 8/02 : Brigitte la brebis qui n'avait peur de rien, Troupuscule théâtre – 1 620 € les 2 séances
- lundi 9/02 : La succulente histoire de Thomas Farcy, Cie Thé à la rue – 2 000 € les 2 séances
 - mardi 10/02 : En plein dans l'oeil, ciné-concert Méliès, Alcoléa et Cie – 2 371 € les 2 séances
- mercredi 11/02 : Mamie Théo, théâtre des Dominos – 1 500 € - 1 séance
- jeudi 12/02 : Marrons et châtaignes – Productions Nid de Coucou – 2 600 € - 1 séance
- vendredi 13/02 : Petit Bonhomme, Cie Démons et Merveilles – 1 900 € - 1 séance

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement, technique...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués. Les montants indiqués sont hors taxes ou nets de TVA.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la Maire ou sa représentante à signer les contrats à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 2 décembre 2014

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**